



Stage d'observation 3ème pour l'année scolaire 2024-2025

publié le 30/06/2024 - mis à jour le 05/07/2024

Madame, Monsieur,

Tous les élèves de 3ème effectuent chaque année un stage d'observation en entreprise d'une durée de 4 jours.

L'an prochain, celui-ci se déroulera **du mardi 12 au vendredi 15 novembre 2024**.

Cette activité s'inscrit dans un processus global visant à aider l'élève dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation.

Le choix du stage peut être en rapport avec la profession envisagée par l'élève plus tard mais ce n'est pas impératif. Il s'agit de permettre à nos collégiens de découvrir une autre réalité, d'approcher le monde du travail et de s'enrichir humainement de cette expérience.

Les démarches qui entourent la réalisation du stage sont également prévues dans cette perspective. Écrire pour trouver un lieu de stage, aller se présenter, faire état de ses motivations, sont autant de moyens de développer l'esprit d'initiative et le désir d'autonomie de votre enfant.

PS : vous trouverez en pièce jointe un exemplaire de la convention de stage à faire signer par l'entreprise) .

Document joint

 2__convention_de_stage_3eme_generale_-2 (PDF de 322.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.